

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

BLAIN vient de quitter le Bureau de l'U.d.P., après six années de présidence. Il nous a dit, en Assemblée générale, qu'ayant accepté volontairement cette tâche, il ne souhaitait ni remerciements, ni éloges. J'éviterai donc tout panégýrique mais j'estime cependant nécessaire de rappeler quelles situations difficiles il a connues, au cours de son mandat et comment, usant habilement de son sens du dialogue tout en sachant faire preuve de fermeté, il réussit à sauver l'essentiel.

Au cours de sa première année de présidence, la mort subite du professeur LAGARRIGUE décapitait la Commission chargée de la rénovation de notre enseignement. Après quelques mois d'incertitude, le Ministre HABY reconduisait l'existence de la Commission mais en modifiant ses objectifs et en limitant sa durée à celle de la préparation de la mise en place de sa réforme. Un tel bouleversement ne se fit pas sans faire naître beaucoup de rancœur, des heurts entre personnes ou groupes de personnes. Il fallut que BLAIN fasse preuve de beaucoup de diplomatie, dans une telle situation, pour affirmer l'indépendance de vue de l'Union des Physiciens tout en maintenant le dialogue, aussi bien avec l'Inspection Générale qu'avec les membres de l'Enseignement Supérieur qu'ils aient, ou non, participé aux travaux antérieurs de la Commission. Il importait de dénoncer les mesures dangereuses proposées par le Ministre tout en essayant de sauver le fruit des travaux de la Commission. Cela n'allait pas sans risque, le risque fût pris. La dernière Assemblée générale a largement approuvé cette politique.

Il nous faut désormais poursuivre dans la même voie et en particulier maintenir le dialogue avec l'Inspection Générale, le Ministère, ou tout au moins les services qui acceptent de nous entendre, l'Enseignement Supérieur.

Quatre jours après son élection, le nouveau Bureau rencontrait l'Inspection Générale. Nous ne pouvons que nous féliciter

du climat de cette rencontre, au cours de laquelle chacun présentait ses positions et fit part des informations qu'il détenait.

C'est au cours de cette rencontre que l'Inspection Générale nous apprit quelles étaient les modalités retenues pour l'épreuve de sciences physiques au baccalauréat 1981 : trois exercices de physique (13 points) et deux de chimie (7 points) (*). M. GIACOMINI nous informa également de sa nomination comme Représentant Permanent de l'Inspection Générale auprès du Ministre, dès la rentrée prochaine, M. BRESSON devenant Doyen de l'Inspection Générale de Sciences physiques.

Nous comptons également poursuivre et, si possible, développer nos relations avec l'Enseignement Supérieur. Deux membres du Bureau sont plus spécialement chargés de ces relations : HERPIN pour la physique et FOULON pour la chimie. Nous continuons, d'autre part, à participer aux travaux du « groupe LAGARRIGUE », présidé par le professeur André GUINIER, groupe qui rassemble des membres de la Société Française de Physique, de la Société Chimique de France et de l'Union des Physiciens.

Vous trouverez d'ailleurs dans ce même Bulletin le compte rendu d'un travail demandé par le « groupe LAGARRIGUE » à quelques collègues rassemblés sous le nom de groupe CHAPHAM.

Quelles sont, désormais, nos préoccupations majeures ? Cette année, les nouveaux programmes issus des travaux de la Commission LAGARRIGUE sont mis en place dans toutes les classes du second cycle classique, dans les secondes et premières techniques. Le Bureau est conscient de l'effort considérable que cela aura représenté pour l'ensemble des collègues qui auront dû repenser entièrement leur enseignement, aidés seulement par quelques demi-journées d'information, organisées par l'Inspection Générale, par les fiches documentaires distribuées par le C.N.D.P. et, ne l'oublions pas, par notre Bulletin. Les rédacteurs en chef successifs du Bulletin en ont fait un outil de travail de haute qualité, grâce aux nombreux articles rédigés par des auteurs bénévoles (il est bon de rappeler de temps en temps que toute action au sein de l'U.d.P. est bénévole). Encore faut-il, bien entendu, avoir le temps de lire les articles, de les travailler, ce qui n'est pas si facile quand on doit faire 18 ou 20 heures de cours, mettre au point de nouvelles manipulations, corriger les copies..., etc.

Pour que tout cet effort ne soit pas vain, il faudra veiller à ce que la nature des contrôles et les techniques d'évaluation du travail des élèves ne viennent pas modifier profondément

(*) Voir page 139 le texte de la circulaire ministérielle.

l'esprit de ce nouveau programme et trahir les intentions de ses auteurs. C'est ce qui explique la publication de quelques propositions dans ce Bulletin. Le Bureau souhaite que de nombreux collègues participent à la réflexion sur ce sujet. La Commission LAGARRIGUE avait, d'autre part, clairement exprimé sa volonté de voir développer le caractère expérimental de notre enseignement. Qu'en est-il exactement ? Quel rôle spécifique jouent nos séances de travaux pratiques dans ce domaine ? Les élèves ont-ils véritablement le temps de se familiariser avec une démarche expérimentale ? C'est un autre sujet que je propose à votre réflexion.

Dès qu'on aborde le problème des travaux pratiques, il est impossible d'éluder les difficultés dues à l'insuffisance d'équipement ou au manque de personnel de laboratoire.

La disparition du C.E.M.S. en janvier dernier a aggravé le problème cette année. M. l'Inspecteur Général SAISON vient cependant de nous apporter quelques apaisements. Les fonctions de définition des spécifications techniques et d'agrément du matériel scientifique sont confiées à un service dépendant de la Direction des Lycées. Dès la rentrée prochaine, elles pourront être assurées normalement. La diffusion du matériel est confiée à l'U.G.A.P. La période transitoire risque d'être difficile mais d'ici un an la situation devrait connaître une amélioration sensible.

Quant au problème du personnel de laboratoire, aucune évolution dans le sens que nous souhaitons n'est en vue ! Nous ne sommes même plus reçus au Ministère par les services compétents pour en discuter. Nous assistons, depuis plusieurs années, à la répartition de la pénurie dans les lycées ; dans les collèges, la situation y est encore plus catastrophique. Nous devons rappeler clairement le rôle fondamental que peut et doit jouer ce personnel dont la fonction n'est pas tant d'aider les professeurs mais de permettre d'assurer un enseignement expérimental de qualité.

Depuis quelques années, l'Union des Physiciens fait un très gros effort pour prendre en compte les problèmes spécifiques de l'enseignement technique (Lycées techniques et Lycées d'Enseignement Professionnel). FOULON, VIEL et WINTHER ont joué le rôle de pionniers et y ont consacré beaucoup de temps. Il faut poursuivre cette action, le Bureau fait appel à la bonne volonté des collègues pour lui apporter son aide.

Il reste, enfin, un domaine qui nous inquiète beaucoup, c'est celui des Collèges. Cette année, les Sciences physiques sont enseignées dans toutes les classes du Collège, ce qui pourrait être un sujet de satisfaction. Malheureusement, les conditions de cet

enseignement ne se sont pas améliorées. Le problème des effectifs n'est toujours pas réglé et toutes les propositions faites par l'U.d.P., sur cette question, à la Direction des Collèges n'ont reçu qu'un accueil poli. Nous n'avons pu obtenir aucun engagement à faire évoluer progressivement la situation vers la seule solution acceptable : effectif des groupes limité à 18 pour l'enseignement des Sciences physiques. Les autres difficultés demeurent : équipement insuffisant, absence de personnel de laboratoire. Si nous avons quelque espoir d'amélioration sur le premier point, nous n'en avons aucun sur le second. Comment, dans ces conditions, soutenir l'enthousiasme des professeurs chargés de cet enseignement et comment faire un bon enseignement sans enthousiasme ? Les quelques succès remportés auprès des enfants ne sont dus qu'à l'extrême dévouement des professeurs. Nous craignons que, peu à peu, ceux-ci ne se sentent abandonnés. Il faudrait, au moins, qu'ils n'aient pas ce sentiment vis-à-vis de notre association. Quelle action entreprendre, quelles pressions exercer, avec l'aide de qui ? Nous avons contacté, dès le mois de juillet, l'ensemble des syndicats et associations de parents d'élèves, mais vos suggestions seront les bienvenues.

Il nous reste donc beaucoup à faire. Quand je dis « nous », il ne s'agit pas uniquement des membres du Bureau et du Conseil. Je reprendrai, pour terminer, une expression du Président sortant : « Chaque membre de l'Union des Physiciens doit se sentir personnellement responsable de la vie de notre Union ; votre Bureau s'emploiera, pour sa part, à aider et coordonner de son mieux les diverses actions que les Sections académiques et locales entreprendront ».

GATECEL.
